

Rapport moral de l'année 2018

Assemblée générale – samedi 30 mars 2019 - Dreux

Par Michel Prévost, président du Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire.

Mesdames, messieurs, cher(s) ami(e)s,

Il y a un an, lors d'une assemblée générale fort bien suivie et réussie, à La Chapelle-Saint-Ursin, je dressais le bilan d'une première année de présidence sans turbulences particulières et marquée par un haut niveau d'activité de notre Conservatoire. En préambule de ce rapport moral, je suis amené à dire que 2018 s'est inscrite dans la continuité de l'exercice précédent même si, en fin d'année, quelques nuages annonciateurs d'inquiétude sont venus voiler ce ciel serein.

Le fait le plus marquant de l'année 2018 aura été l'évaluation du plan d'actions quinquennal 2013-2017 et la réflexion autour du suivant pour la période 2018-2022. Ce travail est resté purement interne à notre association et n'a pas donné lieu, jusque-là, à une communication particulière. Au-delà de son caractère obligatoire dans le cadre de l'agrément spécifique aux conservatoires, délivré conjointement par l'État et la Région, le plan d'actions quinquennal constitue notre projet stratégique, le document qui cadre et oriente l'intégralité de nos actions. Ce PAQ, élaboré pour les dix années de notre agrément, se voulait ambitieux avec ses quelque 140 actions, mais à la hauteur de nos capacités à le mettre en œuvre. Avec un taux d'engagement – normal ou satisfaisant – de 86 %, on peut dire que le Conservatoire a bien répondu aux objectifs qu'il s'était fixé. Les 14 % demeurés dans le rouge correspondent à des actions liées à la volonté politique de nos partenaires, comme l'extension des aires protégées, ou à des outils et réflexions insuffisamment avancés pour être évalués.

Concernant notre réseau de sites, 2018 n'a pas connu d'opérations phares, comme l'an passé avec les Mares de Sologne, mais reste marquée par la concrétisation de beaux projets. Beaux projets de par la richesse des milieux préservés mais aussi par les partenariats noués à ces occasions. Il serait trop long de tous les citer mais je souhaiterais mettre en exergue trois opérations. Celle en cours sur le Drouais avec un réseau de pelouses sèches qui s'étoffe, sans oublier, toujours en Eure-et-Loir, le Bois de Gilles Fosse à Chaudon qui nous fait appréhender la géodiversité, une piste d'avenir pour diversifier nos interventions. Les zones humides de l'est du Loiret, ensuite, où le poste dédié à cette thématique porte ses fruits. Notre emprise foncière s'étend en collaboration avec les trois syndicats de rivière que sont l'EPAGE (ex SIVLO), le SMORE et le SIARCE. Près d'une soixantaine d'hectares, via cinq baux emphytéotiques, intègreront prochainement, je l'espère, notre réseau de sites. Si nous optons de plus en plus pour le bail emphytéotique, qui inscrit notre action dans la durée, le peu d'appétence des notaires pour faire avancer ces baux constitue un frein qu'il nous faudra tenter de lever. Enfin, la troisième opération que j'aimerais évoquer concerne l'Indre-et-Loire avec la protection de plusieurs caves à chiroptères, dont celle de Rigny-Ussé que nous avons acquise via un financement participatif. Deux autres caves vont rejoindre le Fonds de dotation des conservatoires, qui préfigure la Fondation d'utilité publique que nous soutenons et dont la création est attendue en 2019. Notre association se montre résolument active pour abonder le Fonds de dotation quand l'occasion se présente.

Pour la première fois de son histoire, le Conservatoire a sollicité la Safer afin qu'elle exerce son droit de préemption environnementale pour la pelouse de St-Sulpice, la plus remarquable pelouse calcicole du Loiret. Une démarche dont les impacts peuvent ne pas être anodins mais qui marque notre détermination à sauvegarder ce site remarquable. Du côté des mesures compensatoires de la LGV Sud Europe Atlantique, les négociations engagées avec le constructeur de la ligne, COSEA, pour une juste rémunération de notre travail et une coopération fondée sur des bases claires, s'est soldé par un compromis acceptable même si 2018 reste une année blanche en termes de rétrocession de sites et de gestion à mettre en œuvre. L'arrivée récente de Thibaud Fertey va, cette année, faire entrer ce projet dans une phase opérationnelle.

J'ai évoqué plus avant notre réseau de sites, dits de niveau 1, mais il ne faut pas oublier ceux que nous contribuons fortement à préserver dans le cadre de l'animation des territoires et de l'accompagnement des politiques publiques, c'est-à-dire l'axe 2 de notre PAQ. Nous demeurons animateurs de 18 sites Natura 2000 en région, animateur du plan régional d'actions Lépidoptères (l'ex PRA Maculinea) et sommes fortement positionnés sur le réseau des réserves naturelles régionales et nationales. À ce sujet, l'inauguration, en mai dernier, de la réserve des Chaumes du Verniller est venue ponctuer quarante longues années de procédure ; notre arrivée sur le site et notre capacité à fédérer les acteurs locaux ont permis de débloquer une situation qui s'enlisait au détriment de ce site remarquable. Par ailleurs, avec l'inauguration de l'ENS de la Sablière de Cercanceaux, le Département du Loiret devient le cinquième avec lequel nous coopérons étroitement dans le cadre de la politique Espaces naturels sensibles. Enfin, quelques mots sur un aspect moins médiatisé de nos interventions, l'assistance à maîtrise d'ouvrage. Puisque nous sommes aujourd'hui en Eure-et-Loir, il est bon de rappeler notre partenariat avec Eaux de Paris sur le site de Montreuil ou avec l'armée de l'air sur la base de Châteaudun. La fermeture annoncée pour 2021 de cet « élément air rattaché » nous préoccupe fortement tant il est essentiel de préserver les vastes espaces de pelouses sèches qu'il abrite et où des fonds publics ont été investis pour leur entretien. Ce serait aller à contre-courant des préoccupations de nos concitoyens, attachés à la préservation de la biodiversité, ce serait même une faute majeure que de sacrifier ces espaces naturels à de seuls intérêts industriels ou commerciaux. J'aimerais également évoquer le partenariat avec Storengy, la filiale d'Engie dédiée au stockage souterrain du gaz naturel, qui, bien loin de quelques actions médiatiques destinées à verdir son image, s'est lancée dans une réelle politique de prise en compte de la biodiversité sur ses sites de Chémery (41) et de Céré-la-Ronde (37). Et les résultats sont déjà là, probants et spectaculaires, qui démontrent qu'une réflexion globale, cohérente et intelligente, peut permettre de concilier des intérêts industriels, et leurs contraintes parfois lourdes, avec la préservation de la biodiversité. Un bel exemple et une expérience enrichissante pour notre Conservatoire tant la coopération avec le monde de l'industrie reste encore difficile à développer.

Préserver les sites naturels remarquables de notre région passe par la maîtrise foncière ou d'usage, puis, bien entendu, par la mise en œuvre des opérations prévues au plan de gestion. Aujourd'hui, la quasi-totalité de nos sites est pourvue de ce document, qui, à partir de l'analyse de l'existant, planifie les actions à conduire sur une dizaine d'années pour rendre les milieux fonctionnels et accueillants pour la faune et la flore qu'ils abritent. Vous le constaterez en parcourant le rapport d'activités synthétique, de nouvelles espèces hautement patrimoniales ont été découvertes en 2018, preuve, s'il en était besoin, que notre réseau de sites constitue autant de réservoirs de biodiversité nécessaires aux trames verte et bleue, comme de refuges pour nombre d'espèces dépendant étroitement de milieux spécifiques. En matière de gestion, nous peinons à mettre en œuvre les opérations prévues annuellement dans les plans de gestion en raison de la difficulté à mobiliser à temps les fonds européens FEDER et FEADER qui viennent en complément d'autres financements plus locaux. Les délais d'instruction des dossiers rendent souvent caduques les subventions attribuées par ailleurs, nous contraignant à remonter sans cesse de nouveaux dossiers. Que de temps perdu, que d'énergie dépensée pour des problèmes liés à un manque patent de personnels au niveau des services de l'État et de la Région et à des complexités administratives! Ceci impacte fortement notre fonctionnement et peut contribuer à altérer, à terme, nos partenariats financiers locaux. Je reviendrai tout à l'heure sur la question des fonds européens.

Valoriser nos sites et leurs richesses, les ériger en outils de découverte et de sensibilisation du public, reste bien évidemment l'une de nos priorités. Notre politique en la matière se fonde d'une part sur le programme des balades nature proposées annuellement et d'autre part sur notre communication permanente. Les sorties encadrées par nos animateurs professionnels, et bon nombre de bénévoles, ont touché un nombre croissant de personnes. Le Conservatoire travaille à intégrer le référentiel qualité élaboré par le Graine Centre pour améliorer encore la qualité des prestations proposées, en dépit des contraintes que ce référentiel peut imposer à nos bénévoles. Quant à notre communication, tant interne qu'externe, quels outils pourraient venir aujourd'hui complémenter avantageusement ceux déjà en place (site internet, réseaux sociaux facebook, twitter, instagram -, lettre électronique mensuelle, Grains de Cen la lettre d'information des conservateurs, l'Expli-Sites papier, notre lettre d'information à destination de nos adhérents relancée en 2018 etc). Sans doute convient-il d'attribuer à ces efforts constants la progression régulière du nombre de nos adhérents quand notre dimension régionale nous favorise bien moins en ce sens qu'une association locale. Nous devons progresser plus significativement en ce domaine, encourager l'adhésion des communes et fidéliser davantage nos membres. Toutefois, si notre nombre d'adhérents reste relativement limité, le Conservatoire peut se targuer de disposer d'un pôle important de bénévoles actifs. Les administrateurs, tout d'abord, qui se sont réunis régulièrement et ont joué pleinement leur rôle d'instance de décision. Les conservateurs bénévoles, ensuite, dont le nombre est resté constant en 2018 et qui assument localement un rôle important pour la surveillance et le suivi des sites dont ils sont les ambassadeurs. Une nouvelle charte est venue préciser et renforcer cette fonction tout à fait essentielle au fonctionnement de notre structure. Ce réseau vit, évolue comme l'atteste la bonne participation à la réunion plénière de Déols, en mars 2018, comme aux réunions départementales organisées au niveau de chaque antenne. Je ne saurais par ailleurs oublier le Conseil scientifique, fort aujourd'hui de 38 membres, renouvelé au terme de ses cinq années de fonctionnement et dont la qualité d'expertise oriente nos choix de manière sûre et rassurante.

Mais bien évidemment, la part majeure de notre travail reste assurée par notre équipe salariée à laquelle je réitère toute ma confiance et que j'encourage à poursuivre dans la voie du professionnalisme qui est la sienne. Elle était forte en 2018 de 33 personnes auxquelles sont venues s'adjoindre deux jeunes femmes recrutées en service civique de dix mois, Anne Duvalet au Bec d'Allier pour une mission axée sur la fréquentation du site par le public, et Éléonore Duhamel à l'antenne de Chartres pour travailler sur le plan mares.

Un autre beau projet que nous poursuivons depuis maintenant trois ans est la parution de deux numéros de la revue *Recherches naturalistes*, que nous co-éditons avec France Nature Environnement Centre-Val de Loire. Si les articles ne peinent pas à arriver désormais, le faible nombre d'abonnements ne laisse de nous inquiéter eu égard aux nombreuses heures de travail que nécessite chaque numéro. Cette revue de belle facture, unique en région Centre-Val de Loire, est aujourd'hui, et clairement, en danger. Sa disparition constituerait un échec tant pour le Conservatoire que pour le réseau des associations naturalistes régionales avec lesquelles elle tisse un lien fort.

Comme je l'évoquais en préambule, quelques nuages annonciateurs d'inquiétude ont voilé notre horizon en fin d'année. Ils ont trait à nos financements à venir. La baisse des fonds de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, et le lancement de son 11^e programme, aux orientations axées sur les masses d'eau en mauvais état de conservation, vont clairement impacter nos interventions, sur la Loire notamment. Les fonds européens FEDER, utilisés sur le fleuve, sont quasiment consommés et vont donc manquer sur 2019 et 2020. Enfin, les retards considérables pris par les services instructeurs pour traiter nos dossiers FEDER et FEADER, comme pour effectuer les paiements des opérations engagées, pénalisent très fortement notre trésorerie, nous contraignant à solliciter des recours bancaires dont les limites sont proches d'être atteintes. Cette situation devient plus que préoccupante et nos efforts pour alerter l'État et la Région, s'ils ont rencontré une oreille attentive, demeurent pour le moment sans avancées notables.

En dépit de ces inquiétudes, malheureusement pas nouvelles, le Conservatoire a poursuivi ses multiples engagements en faveur de la biodiversité. Nous espérons que la création de l'Agence régionale pour la biodiversité, sur des bases répondant pleinement à nos aspirations, va permettre d'amplifier la prise de conscience en faveur des milieux, des espèces et des services écosystémiques qu'ils rendent au quotidien. On a tendance à les mésestimer, voire à les ignorer; il est du devoir de tous de contribuer aujourd'hui à inverser la tendance. C'est dans cette optique et dans cette dynamique que le Conservatoire continue d'agir concrètement en multipliant des partenariats profitables à tous.

Je vous remercie pour votre attention.